

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 60 (1952)
Heft: 2

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseil de Lausanne, il entreprit en 1570 une démarche à Berne pour la réouverture d'un atelier monétaire à Lausanne. Cette affaire n'eut pas de suite.

Gabriel-Raphaël Réal, autre fils de Jean, fut reçu bourgeois de Lausanne en 1583.

Le petit-fils de Jean Réal vendit la seigneurie de Morrens en 1594 à Jean-Baptiste de Saussure.

Un membre de cette famille a possédé le Chalet de la Ville.

La famille Réal eut par la suite de très dignes représentants, dont Jean-François Réal (1740-1822), pasteur à Stettin (Prusse), de 1768 à 1774, au Chenit (1775-1783), à Berne (1783-1798), à Vuarrens (1795-1805) et à Romainmôtier (1805-1820) ; il est l'auteur d'un *Cours de religion chrétienne*.

Une branche de cette famille qui avait acquis la bourgeoisie d'Aubonne s'est éteinte, alors que celle de Lausanne a encore des membres dans notre pays.

Le cliché qui accompagne cette notice représente les armoiries de cette famille tirées d'un sceau-matrice, propriété du Musée du Vieux-Lausanne. Elles figurent également dans l'armorial des « Nobles fusiliers » conservé dans le même musée.

CH. LAVANCHY.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 17 mai 1952, à la Salle Tissot, à Lausanne

Environ soixante membres de notre société sont présents quand, à 15 heures, M. Chevallaz, président, ouvre la séance. Vingt-deux nouveaux membres sont admis au sein de notre association ; ce sont : M^{me} Fanny-Jeanne Fuchs-Rusillon, M. Roger-Charles Logoz, licencié ès lettres, et M. Pierre Secrétan, avocat, en qualité de membres à vie ; M^{mes} Betty Alméras-Cuénoud, Alice Capt, Marc Henrioud, Blanche Givel-Capt ; M^{lle} Yvonne Capt, professeur émérite ; M. et M^{me} Paul Chappuis, médecin ; M. et M^{me} Christophe Chavannes, gérant d'immeubles ; MM. Edmond Aubert, licencié ès lettres, Phi-

lippe Corthésy, ébéniste, Jean-André Crottaz, ingénieur, Marc Emery, notaire, Jacques Givel, caissier de banque, Charles Milliquet, agriculteur, Jean-Gabriel Moriggia, étudiant, Daniel Pahud-Jordan, fondé de pouvoirs, Jean Rebeaud, pasteur, Louis Servien, gymnasien. M. Chevallaz se réjouit de ces adhésions particulièrement nombreuses.

Il présente ensuite son rapport présidentiel, dont nous extrayons quelques passages : « Des vides pourtant se sont creusés dans nos rangs et parmi les plus fidèles de nos amis. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu à déplorer le décès de M^{me} Julia Schnetzler-Vincent, de M^{lle} Julia Chevalley, de MM. Léon Blanchod, Adrien Burnier, Charles Cuénoud, Robert Monod. A des titres divers, MM. Edwin Dick, orfèvre passionné d'histoire, Charles Schnetzler, pasteur, biographe de Charles Monnard, Arthur Piaget, ancien archiviste d'Etat de Neuchâtel, Jules Cordey, patoisant, le D^r Constant Delachaux, l'un des animateurs du Musée du Vieux Pays-d'Enhaut, ont apporté à l'histoire de notre pays une heureuse contribution. Mais surtout notre société devait déplorer, le 16 mai 1951, le départ de son président d'honneur, M. Eugène Mottaz. M. le recteur Louis Junod a dit au nom de l'Université et en notre nom, la reconnaissance que les historiens de notre pays doivent porter à ce savant modeste et laborieux, auteur de multiples publications, rédacteur du *Dictionnaire historique vaudois*, créateur, avec Paul Maillefer, de la *Revue historique vaudoise*, qu'il dirigea jusqu'à tout récemment et qu'il enrichit de ses chroniques jusqu'à la veille de sa mort. Il fut à plusieurs reprises président de notre société et, président d'honneur dès 1942, il continua d'apporter ses avis précieux à notre comité. C'est dire, bien insuffisamment, la dette de notre gratitude. »

Après avoir parlé de l'effectif de notre société, — 521 membres dont 415 abonnés à la *Revue historique vaudoise*, — de l'effort de recrutement auquel tout membre doit participer, de notre bibliothèque, déposée aux Archives cantonales, M. Chevallaz présente les projets élaborés par le comité à l'occasion du cent cinquantième anniversaire, en 1953, de l'existence du canton de Vaud : « Nous avons tout d'abord décidé de publier l'an prochain un répertoire détaillé, par auteurs, matières, noms de lieux, de la *Revue historique vaudoise* dès sa fondation. Le travail est en chantier présentement, aux mains de M^{me} Exchaquet, sous la direction de MM. Junod et Biaudet.

» Désireux de susciter un nouvel intérêt à l'histoire vaudoise, d'apporter à son enseignement une documentation régionale et concrète, votre comité élabore le règlement d'un concours de monographies traitant de l'histoire d'une commune, de ses institutions, de son économie et de sa structure sociale, de ses traditions et de ses coutumes. M. le chef du Département de l'instruction publique et des cultes a bien voulu promettre à notre initiative son intérêt tangible ; nous comptons

ouvrir notre concours à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'existence de notre canton.

« Mais sans doute n'aurions-nous pas rempli tout notre rôle si nous bornions notre sollicitude aux spécialistes passionnés de recherche historique. Nous ne sommes pas une société de collectionneurs, confits dans la mutuelle louange de nos éruditions. Nous avons pensé que la commémoration du 14 avril 1803 exigeait un effort plus ample... Sous le titre *150 ans d'histoire vaudoise*, nous publierons un volume de quelque trois cents pages, illustré, dû au concours de plusieurs historiens et critiques vaudois, et que nous comptons mettre en souscription au prix modique de 12 à 15 fr. Laissant à d'autres le soin d'entreprendre l'édition d'un volume de luxe, nous avons opté pour un ouvrage qui soit largement accessible. Nous avons pris de grands risques. Une souscription d'appui auprès des communes vaudoises et d'un certain nombre d'entreprises a donné déjà des résultats encourageants. Il s'agira surtout que la souscription générale que nous lancerons en février prochain trouve le plus large accueil. Nous savons pouvoir compter sur l'appui que nous accorderont nos membres et nos amis dans une entreprise qui, bien que dépassant le cadre de nos activités coutumières, nous a paru digne du but que nous poursuivons. »

M. Louis Junod, rédacteur de la *Revue historique vaudoise*, présente ensuite un bref rapport ; les frais d'impression de l'organe de notre société sont en constante augmentation. Le zèle des chercheurs passionnés d'histoire ne se ralentit pas. M. Junod possède en portefeuille de nombreux articles qui paraîtront dans les prochains numéros.

M. André Gétaz, trésorier, soumet à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé ; ceux-ci sont publiés dans ce même numéro. M^{me} Elsa Charles-Folly lit alors le rapport des vérificateurs des comptes.

Tous ces rapports ayant été acceptés, M. Chevallaz annonce que fort probablement la prochaine sortie d'été conduira nos membres dans la région de Moudon.

Les deux communications que l'assemblée eut ensuite le plaisir d'entendre furent toutes deux amusantes et spirituellement présentées. M. Henri Perrochon évoqua *La vie d'un pasteur vaudois de 1777 à 1800 d'après les comptes de David Gilliéron* ; M. Claude Secretan élucida *Une affaire de falsification de vin (1784)*. Le premier de ces exposés paraîtra prochainement dans notre revue ; quant au second, nos lecteurs trouveront en trouvant le texte dans le numéro d'avril de la revue *Perspectives*.

E. GIDDEY.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS POUR L'ANNÉE 1951

<i>Doit</i>	Fr.		Fr.	<i>Avoir</i>
<i>Revue historique vaudoise</i>	6 764.55	Abonnements <i>R. H. V.</i> . . .	5 115.75	
Administration	1 324.30	Cotisations de membres		
Pertes sur débiteurs . . .	212.55	non abonnés.	315.05	
Moins-value sur porte-		Cotisation membre à vie	100.—	
feuille	100.—	Publicité	1 625.—	
		Intérêts	171.64	
		Subsides	418.—	
		Recettes.	7 745.44	
Dépenses	<u>8 401.40</u>	Déficit	655.96	
Sommes égales	<u>8 401.40</u>			<u>8 401.40</u>

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1951

<i>Actif</i>	Fr.		Fr.	<i>Passif</i>
Chèques postaux II. 42 87	3 134.73	Capital au 1 ^{er} janv. 1951	6 878.19	
Banque Bugnion	3 988.—	Compte « Cent cinquante		
Caisse d'Épargne.	448.61	ans d'histoire vaudoise »	4 289.10	
Fonds ill. <i>R. H. V.</i> . . .	670.49	Attente	2 740.50	
Portefeuille	5 010.—			
	<u>13 251.83</u>			
Déficit	655.96			
Sommes égales	<u>13 907.79</u>			<u>13 907.79</u>

Capital au 1 ^{er} janvier 1951	Fr. 6 878.19
Déficit	» 655.96
Capital au 31 décembre 1951	<u>Fr. 6 222.23</u>

Remarque : Le capital au 31 décembre 1950 indiqué dans le numéro de mars 1951 de la *R. H. V.* ne comprenait pas le Fonds pour les illustrations de cette Revue (Livret n° 337 910 de la Caisse d'Épargne cantonale) d'un montant de 670 fr. 49. C'est pourquoi le chiffre donné était de 6207 fr. 70, alors que, ci-dessus, il se monte à 6878 fr. 19.